



Espèce protégée

Locustelle tachetée

Locustella naevia (Boddaert, 1783)

Liste rouge UICN des oiseaux nicheurs menacés de France métropolitaine (2016) : **NT** – Quasi menacée (listé *Locustella naevia*)

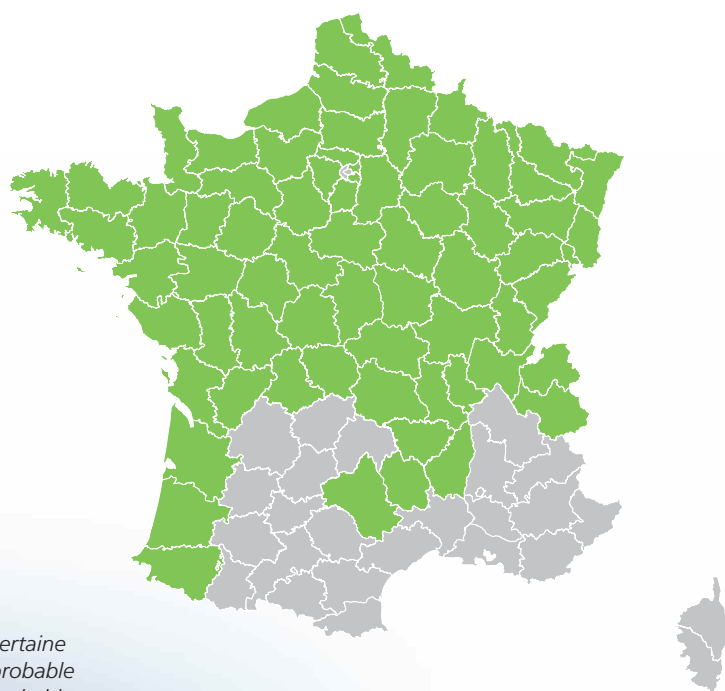
Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 29 octobre 2009 : article 3

L'arrêté concernant la Locustelle tachetée interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux. La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especes-protgees.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

■ Les phrases et les paragraphes cités entre guillemets sont issus des fiches espèces des Cahiers Oiseaux
<http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/606/mise-en-ligne-des-cahiers-d-habitats-oiseaux>

Habitats

■ Généralités

« La répartition mondiale de la Locustelle tachetée couvre la majeure partie de l'Europe, à partir des Îles britanniques et du nord de l'Espagne à l'ouest, et se prolonge en Asie jusqu'en Mongolie ». En France, elle niche aujourd'hui dans la moitié nord avec des lacunes locales et aussi à proximité de la côte aquitaine. Elle est quasi absente ailleurs si ce n'est sur les marges du Massif central. « Ses quartiers d'hiver, mal connus en raison de sa discrétion, se situent au sud du Sahara ».

« La Locustelle tachetée est la plus terrestre de nos fauvettes, se déplaçant le plus souvent au sol ou très bas ». Elle se tient à couvert et se faufile dans les herbes. Elle fréquente les milieux possédant une couverture de végétation herbacée très dense. On la retrouve ainsi au bord des zones humides mais aussi, dans des buissons des prairies humides, des marais, des landes sèches et des jeunes forêts. La discrétion de cette espèce ne permet pas, aujourd'hui, de connaître précisément les couloirs migratoires empruntés et les zones de halte.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : « elle habite les formations de graminées hautes, très fournies au niveau du sol, souvent parsemées de buissons bas ou parfois de roseaux. Elle trouve le plus souvent ce type d'habitat sur sol humide, notamment sur les bords des étangs, des canaux et rivières lentes ou dans divers marais, même de petites superficies ».

La Locustelle tachetée « habite aussi des zones moins humides, voire sèches, à condition que les grandes herbes y soient présentes : coupes forestières sur sol imperméable, certaines friches ou terrains vagues, plantations forestières. [Elle] niche dans les stades très jeunes des successions, lorsque les grandes herbes et les buissons pionniers occupent l'espace aussi bien dans les chênaies de plaine, que dans des plantations de résineux ainsi que dans les grandes ripisylves et peupleraies ».

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

Aire de repos : « La Locustelle tachetée est [un] oiseau des hautes herbes », qui se repose dans les mêmes aires que celles où elle se reproduit. La condition importante est la présence de végétation dense et d'un sol plutôt humide.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : « La Locustelle tachetée consomme une très grande diversité d'insectes et d'autres petits invertébrés : araignées, crustacés, cloportes, petits mollusques. La consommation de baies a été rarement notée, à l'exception de celles du Sureau *Sambucus* ».

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
16.3	Lettes dunaires humides (= Pannes humides, = Dépressions humides intradunales)	B1.8	Pannes dunaires humides
-	-	C2	Eaux courantes de surface
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales
54.2	Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)	D4.1	Bas-marais riches en bases, y compris les bas-marais eutrophes à hautes herbes, suintements et ruissellements calcaires
31.1	Landes humides	F4.1	Landes humides
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce	J5.4	Eaux courantes très artificielles non salées

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : « Le territoire peut être petit (un hectare), la densité de nidification ne dépassant cependant guère deux couples par hectare ».

Déplacements : « La Locustelle tachetée est totalement migratrice » mais elle réalise sa migration en plusieurs étapes. Elle niche en Europe de l'Ouest sauf dans la région méditerranéenne. Son hivernage a lieu en Afrique plus particulièrement en Afrique subsaharienne.

Obstacles : manque d'informations précises à ce sujet.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction				■	■	■	■	■				
Migration			■	■	■	■		■	■	■	■	

■ période d'activité principale ■ période d'activité secondaire

Méthodes de détection

La Locustelle tachetée « reste presque constamment à couvert dans le fouillis végétal. Elle vole peu et près du sol, passant « comme à regrets » d'un abri à l'autre. C'est au moment du chant que l'observateur a le plus de chances de pouvoir l'observer, le mâle restant alors longuement immobile et plus visible au sommet [d'un buisson ou d'un roseau (souvent à 1 ou 2 mètres du sol) ». « Le chant est une trille monotone, aigue et soutenu au cours de longues séquences. Il ressemble à celui de certaines sauterelles ».

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4167

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce – Cahiers Oiseaux

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Locustelle-tachetee.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/22714657/0>

- Hypolaïs polyglotte, *Hippolaïs polyglotta* (Veillot, 1817)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4215

- Locustelle lusciniôïde, *Locustella luscinioides* (Savi, 1824)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4172

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Butor étoile, *Botaurus stellaris* (Linnaeus, 1758)

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2473

- Fauvette grisette, *Sylvia communis* Latham, 1787

http://www.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4252

Bibliographie consultée

Bayly N.J. & Rumsey S.J.R., 2007. Grasshopper Warbler *Locustella naevia* autumn migration - findings from a study in southeast Britain. Ringing & Migration 23, 147–155.

Bayly N.J., Rumsey S.J.R. & Clark J.A., 2011. Crossing the Sahara desert: migratory strategies of the Grasshopper Warbler *Locustella naevia*. Journal of Ornithology 152, 933–946.

Gilbert, G., 2012. Grasshopper Warbler *Locustella naevia* breeding habitat in Britain. Bird Study 59, 303–314.

Informations sur la fiche

Version : mars 2016

■ Rédaction

Loury Philippe – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Comolet-Tirman Jacques – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Loury P. & Puissauve R., 2016. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Locustelle tachetée, *Locustella naevia* (Boddaert, 1783). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Laignel Julien